

100% EAC

CONSTATS

Le 100% EAC est un élément indispensable de l'excellence inclusive. La force émancipatrice de la culture contribue à la réussite de tous les élèves : elle mobilise, inclut et donne sens aux enseignements.

Fondée sur la note de 2016 qui en définit les trois piliers (enseignement, fréquentation des œuvres, pratique artistique), l'EAC conjugue des pratiques culturelles « traditionnelles », des projets interdisciplinaires et transversaux, des projets locaux et ponctuels ainsi que des dispositifs nationaux et académiques, l'ensemble devant constituer une offre culturelle exigeante et accessible à tous.

Pour un diagnostic précis et une opérationnalisation efficace, le pilotage s'appuie sur l'expertise territoriale et sur des outils partagés (ADAGE) au service de la politique nationale.

Tous les élèves sont concernés par le PEAC, mais, pour mieux lutter contre les fragilités, les élèves éloignés de l'offre culturelle pour diverses raisons (territoriales, sociales etc...) doivent être accompagnés par des dispositifs renforcés.

L'enjeu est de répondre aux besoins du terrain en proposant des offres culturelles adaptées donnant du sens aux apprentissages et mobilisant les élèves et les professeurs. Le pilotage s'exerce par le biais d'une stratégie culturelle articulant le Pass éducation et les fonds d'établissement dédiés à la culture.

ADAGE permet de suivre les actions et les offres et d'éviter les redondances en ne laissant aucun élève sans offre qualitative adaptée à son parcours scolaire. ADAGE est ainsi un outil de cartographie culturelle facilitant le pilotage culturel académique, mais force est de constater qu'il est encore insuffisamment utilisé.

Le développement du Pass culture scolaire dès janvier 2022 réinvente quant à lui la gouvernance et le pilotage. L'élève prescripteur et autonome, le projet de classe, l'interpénétration des projets culturels et des établissements sont au cœur du dispositif.

Connaître et mobiliser les ressources de proximité (rencontre avec les artistes ou les structures)

- Transformer les CLEA et offres territorialisées en « contrats locaux d'EAC nouvelle génération ».
- Fédérer les actions sur des «Territoire à identité singulière rayonnante» (Calais territoire bilingue, Territoires sonores du Sambre-Avesnois-Thiérache, Offre globale Arts et EDD à Lens).

Penser autrement la mobilité

- Mobiliser les Internats d'excellence, les résidences olympiques et les résidences Médicis.
- Développer les résidences en établissement et les lieux de résidences artistiques.

Mobiliser et articuler les dispositifs et les financements

- Profiter des offres CLEA, Ateliers artistiques, EROA...
- Proposer des temps de présence artistique longue : PEPS - immersion artistique longue en établissement ou/avec parcours «hors les murs»...

Structurer une formation ambitieuse

- Proposer des projets individualisés qui déjouent les déterminismes : cordées de la réussite, liaisons inter degrés et collège - lycée fondées sur l'EAC, rénovation du bac Pro par l'EAC.
- Mobiliser les actions portées par les élèves : «Parlement des élèves éco et EAC délégués»...